

FICHE PROJET N°37

INTITULE DU PROJET :

*CREATION D'UN CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES
JEUNES*

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer un Conseil Communal Consultatif des Jeunes (14-18 ans). Ce CCCJ sera calqué sur le Conseil communal « adulte ». Il permettra aux jeunes

- de sensibiliser les autres jeunes de leur âge,
- d'interpeler les élus,
- d'approfondir les problématiques qui les touchent afin de développer des propositions concrètes à transmettre au conseil communal.

L'initiative sera encadrée par plusieurs adultes ou un comité d'accompagnement, qui veillera à ce que les projets du CCCJ soient pris en considération.

Lors de sa composition, une attention particulière sera portée à la représentativité du CCCJ (choix du système d'élection).

La mise en place d'un tel conseil nécessitera les actions suivantes :

- Une campagne d'information et de sensibilisation pour, entre autre, inciter les jeunes à présenter leur candidature (en passant par les clubs de sport par exemple).
- Des ateliers de formation.
- Des prises de contact avec d'autres expériences de participation de jeunes.

Ce projet devra également être mis en relation avec le projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat.

Comme on le verra ci-dessous, le présent projet répond directement au fil rouge de la stratégie de développement, mais il constitue également un moyen de sensibiliser la partie de la population concernée, les jeunes, à la démocratie locale (cf projet n°36)

2. JUSTIFICATION DU PROJET

L'analyse du diagnostic participatif met en évidence que la population consultée exprime un manque d'information, de communication et dans une moindre mesure de participation.

Une des faiblesses de la commune qui ressort également de ce diagnostic est le manque de consultation de la population (via des conseils consultatifs, entre autres).

Ce projet permettra de :

- sensibiliser les jeunes à une citoyenneté responsable et critique ;
- les intéresser à la vie communale et sociale ;

-
- leur faire prendre conscience des réalités d'une gestion communale, et des contraintes/limites qui y sont liées (budgets, structures, etc.) ;
 - les faire participer à la vie politique de la commune.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→3.1 Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels

→3.3 Améliorer l'efficacité de l'information aux citoyens, notamment en favorisant leur participation et leur implication dans la vie de l'entité

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce projet répond directement au fil rouge de la stratégie "Vers une démocratie locale animée par la participation active des citoyens et des acteurs du territoire". En effet, le CCCJ aura entre autre pour rôle

- de favoriser les rencontres et les synergies entre les jeunes et les acteurs du territoire,
- d'améliorer l'efficacité de l'information des citoyens, des jeunes en particulier, et de la promotion des acteurs locaux,
- de créer pour les jeunes des espaces de participation citoyenne et de consultation des acteurs locaux.